



Enjeux et défis de la gouvernance locale dans les communes à fort potentiel agricole au Cameroun : Cas de la commune de Nkondjock

Par

Jean –Yves NDJEUSI FOTSA¹ et BOUBA Dieudonné²

¹ Assistant, Département de Géographie, Université de Yaoundé I, ndjeussifotsa@yahoo.fr

² Chargé de Cours, Département de Géographie, Université de Yaoundé I, bouba_dieudonne@yahoo.fr

Résumé

La gouvernance locale et la décentralisation sont deux concepts au cœur des discours des hommes politiques, intellectuels, et de la société civile. Ces discours pris individuellement et collectivement malgré quelques divergences liées à leur culture et idéologie politique, sont unanimes sur la finalité et les objectifs de ces concepts à savoir le développement inclusif des populations à la base. Cette étude qui s'inscrit dans la problématique de nombreuses autres études est une réflexion sur le rôle de l'Etat des collectivités territoriales décentralisées et des populations locales autrement dit sur la capacité de ces acteurs à promouvoir le développement, à créer la richesse au niveau local et l'analyse se veut approfondie afin de mieux cerner le sens de ces termes, leurs enjeux et défis. Il s'agit dans le cadre de cette réflexion de mettre en relief le sens de ces termes, de présenter leurs enjeux et défis et surtout de formuler les suggestions pour une gouvernance locale plus efficace et plus efficiente au Cameroun. Au plan méthodologique, la démonstration des résultats est effectuée à partir des données primaires et secondaires obtenus à l'aide des outils d'enquêtes dans la Commune de Nkondjock. Ceux-ci relèvent que la gouvernance locale à travers ses principes et ses outils apporte des solutions idoines aux problèmes de développement des communes au Cameroun.

Mots clés : Gouvernance locale, Commune, développement, potentiel agricole, Cameroun

Abstract

Local governance and decentralization are two concepts in the heart of the discourse of politicians, intellectuals and civil society. These speeches considered individually or collectively, despite some divergences in their cultural and political ideologies, are unanimous on the end results and objectives of these concepts that is inclusive development of the populations at the grassroots. This work that comes follows many others studies is a reflection on the role of the state and decentralised local councils otherwise known as the capacity of these two to political entities to promote development, create wealth at the local level and analyses will be deepened in other to better circumscribe the meaning of these terms, their stakes and challenges. It is the concern within the framework of this reflection to bring out the meaning of these terms, present their stakes and challenges and above all to formulate suggestions for a more efficient and effective governance in Cameroon. As concerns the methodology, the demonstration of results is done using primary and secondary data collected using survey tools. These results show that local governance through its tools brings appropriate solutions to the development problems of councils in Cameroon.

Key words: Local governance, Concil , development, agricultural potential,Cameroun

INTRODUCTION

La gouvernance locale et la décentralisation suscite aux pays africains en général et au Cameroun en particulier un regain d'intérêt. Ces concepts dans leur implémentation consacrent la participation d'acteurs divers pour promouvoir le développement à la base. Au regard de leurs principes et objectifs, L'Etat centralisé n'apparaît plus comme un instrument adéquat pour assurer le développement à la base. En sus, la gouvernance locale fait référence à des formes de coordination intégrant une kyrielle d'acteurs pour l'action publique et se réfère à des approches participative et holistique dans le cadre des actions et des stratégies de développement, dont l'objectif est le bien-être des populations en termes d'accès aux services essentiels (santé, éducation, eau, habitat...)

La Commune de Nkondjock (voir figure 1) est une collectivité territoriale décentralisée qui comprend deux cantons et plusieurs villages autochtones et pionniers. L'étendue géographique de celle-ci est comprise entre 4°40' et 4°60' de latitude Nord et 10°10' et 10°20' de longitude Est. Avec une altitude moyenne de 600m, elle est située au Sud-Est du plateau bamiléké, est délimitée au Nord par la la Commune de Bakou, au Sud par la forêt de Yingui, à l'Est par le cours d'eau Makombe et à l'Ouest par le Nkam. La Commune de Nkondjock couvre une superficie de 967km², avec une population estimée à plus 17 428 âmes, soit une densité de 28 hbts/km² (Ndjeussi, 2010). Au regard de sa composante biophysique et organisationnelle, cette Commune située administrativement dans le Département du Nkam Région du Littoral. C'est un espace géographique à fort potentiel agricole. Nonobstant les opportunités qu'offre la gouvernance locale avec l'avènement de la décentralisation, cette Commune fait face à de nombreux défis qui obèrent manifestement son décollage socio-économique à la hauteur de ses potentialités naturelles et humaines.

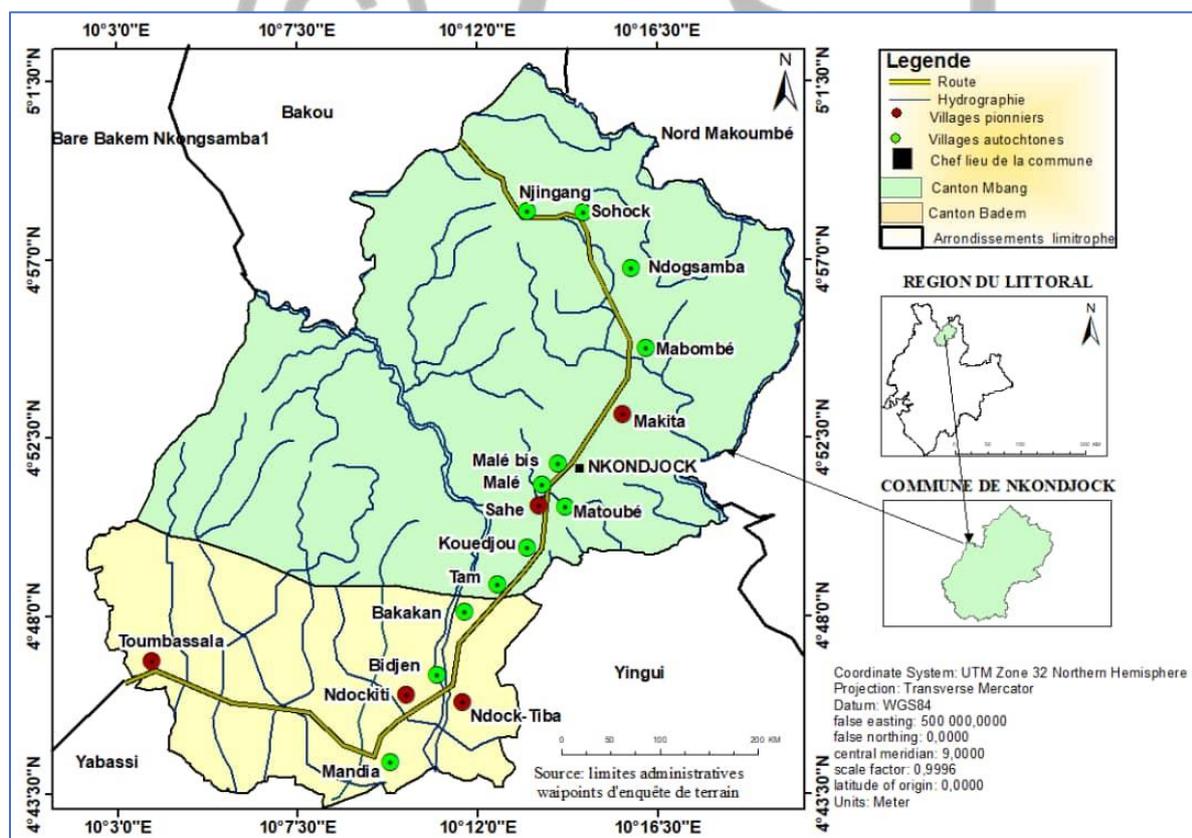


Figure 1. Localisation de la commune de Nkondjock

I. METHODOLOGIE

I.1. Conception et méthode de la recherche

A partir d'une démarche hypothético-déductive, cette recherche a débuté par l'exploitation des données de source secondaire, notamment les documents ayant un rapport avec le sujet en l'occurrence la gouvernance locale. Puis, elle s'est poursuivie par une exploitation des données de source primaire au travers duquel les enquêtes et les entretiens ont été menés sur le terrain. Enfin, à partir des analyses et traitements des données de terrain, les hypothèses ont ainsi été vérifiées.

I.2. Collecte des données

La collecte des données de source secondaire s'est faite à travers les bibliothèques et archives de la commune de Nkondjock, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et celle du département de Géographie de l'Université de Yaoundé 1. Elle a été complétée par les documents consultés sur Internet, plus précisément dans des revues à caractère nationale et internationale.

Quant à la collecte des données de source primaire, elle a sur une enquête par questionnaire réalisée auprès des irés ont été administré auprès des élus locaux et des populations locales ; ce qui nous a semblé opératoire pour le corpus d'enquête concernant cette recherche. Une autre étape de la collecte de données de source secondaire a porté sur l'observation directe du terrain. Elle a en effet consisté en une série de descente sur le terrain afin de s'imprégner des réalités des pratiques de la gouvernance locale analysée dans ce travail. L'observation directe a également porté sur les paysanneries et les indicateurs socio-économiques des populations de la Commune de Nkondjock, les acteurs impliqués dans les activités agropastorales. La triangulation des données obtenues nous a permis de mettre en relief les enjeux et défis de la gouvernance locale dans le contexte de la décentralisation dans les Communes à fort potentiel agricole au Cameroun.

I.3. Analyse et traitement des données

Les données issues des enquêtes par questionnaire semi – quantitatif ont été saisies et traité avec logiciel Excel. Les réponses aux questions ouvertes sont traitées selon la méthode de l'analyse du contenu. Le traitement statistique par les données quantitatives est aussi réalisé avec le logiciel Excel afin de ressortir les tableaux et les graphiques.

II. DEFINITION DES CONCEPTS CLES DE L'ETUDE

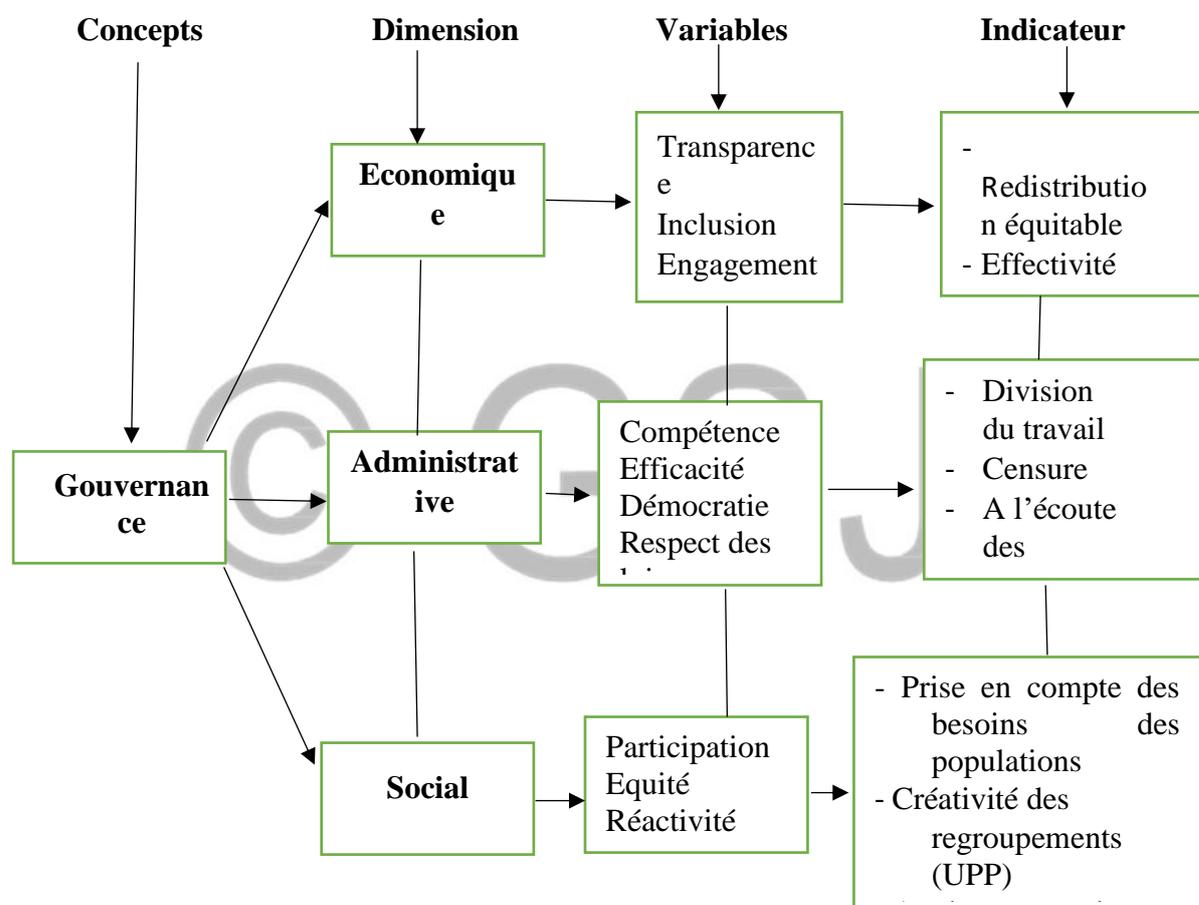
. Pour bien cerner les enjeux de ce travail de recherche, il est opportun de donner un sens aux principaux concepts que nous allons utiliser. Ces différents concepts cherchent à élucider les principaux aspects soulignés par le thème de recherche en présence et permettront à résoudre un problème de développement. Les principaux concepts sont ceux de la gouvernance locale et de la décentralisation.

II.1. La gouvernance locale

La gouvernance locale, telle que définie le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), désigne des institutions, systèmes et processus qui apportent des services essentiels aux citoyens et par lesquels ces derniers exposent leurs intérêts et leurs besoins, abritent leurs différends, exercent leur droit et s'acquittent de leurs obligations

(PNUD, 2004). La Banque Mondiale définit la « *Bonne Gouvernance* » comme un mode d'administration publique conciliant l'usage de l'autorité politique, la pratique du contrôle sur une société et la gestion des ressources pour le développement social et économique (Banque Mondiale, 2004 ; 2009). Elle se résume ainsi à la formule de l'ex-président sénégalais Abdou Diouf « *moins d'Etat, mieux d'Etat.* ». Si, sur le plan théorique, ce concept n'a pas connu une fortune similaire à celui du développement durable, il n'en est pas moins devenu une des pierres angulaires. La bonne gouvernance sous-tend en effet le développement et la réduction de la pauvreté, en ce sens qu'elle définit les mécanismes, les processus et les institutions qui guident les relations politiques et socioéconomiques et permettent aux citoyens et aux acteurs sociaux de faire connaître leurs intérêts et d'exercer leurs droits.

La figure ci-dessous résume le concept de gouvernance locale telle que perçue dans le cadre de cette étude.



Source : Kengne, 1996

Figure 2 : Opérationnalisation du concept de gouvernance locale

II.2. La décentralisation

Plusieurs définitions ont été proposées pour bien cerner les enjeux et la complexité de la décentralisation. La Banque Mondiale qui considère la décentralisation comme une vaste réorganisation du secteur public la définit comme étant « *le transfert d'autorité et de responsabilités en matière de fonctions publiques depuis l'administration centrale vers les autorités intermédiaires ou locales ou vers des organismes gouvernementaux quasi autonomes et/ou vers le secteur privé* » (Banque Mondiale, 2009).

Pour la République du Cameroun et dans sa loi fondamentale, la décentralisation consiste en un transfert par l'Etat aux collectivités territoriales, de compétences particulières et de moyens appropriés. Elle constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. En effet, la décentralisation est un mode d'organisation de la gestion des territoires par l'Etat a plusieurs objectifs dont la finalité est d'améliorer les conditions de vie des populations issues des communautés locales.

La gouvernance locale dans le contexte de la décentralisation au Cameroun comme dans la plupart des pays est une nouvelle approche de gestion démocratique et participatif du pouvoir au niveau local et décongestionner les compétences du pouvoir central. Ce mode d'administration par concertation de tous les acteurs a pour principal but de lutter contre la pauvreté et d'inclure les populations défavorisées au cœur des préoccupations des actions publiques. Donc la décentralisation avec en prime la gouvernance locale tend à accélérer le processus du développement local des collectivités territoriales décentralisées. Le développement local dans ce cas est « *est une dynamique économique et sociale, voire culturelle, plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un territoire donné* » (Husson ,1993).

III. Les principes fondamentaux et les outils de la gouvernance locale au Cameroun

Depuis la fin des années 80, on assiste à une mutation du contexte dans lequel se sont formulées la plupart des politiques de développement dans la plupart des régions du monde. Ces politiques de développement mettent au centre de leurs préoccupations la nécessité d'associer les populations locales dans la chaîne de toute prise de décision. Cette nouvelle conception de l'approche du développement s'articule autour des principes et des outils.

III.1. Les principes fondamentaux de la gouvernance locale au Cameroun

La gouvernance locale vise à réduire, remplacer ou compléter le rôle de l'Etat selon les cas à travers la décentralisation, un rôle plus dévolu aux acteurs locaux aux ressources et aux valeurs locales. Ainsi, celle-ci repose sur plusieurs principes à savoir :

- i) Le principe d'équité : il renvoi a la justice à la transparence
- ii) Le principe de subsidiarité : principe selon lequel le pouvoir central n'intervient que secondairement ou accessoirement lorsque le pouvoir décentralisé rencontre des difficultés
- iii) La participation comme ancrage démocratique et consensuel aux prises de décision en situation de gouvernance locale

La participation est un concept crucial pour rendre durable et efficiente tout projet de développement au niveau local. Les populations locales sont entièrement partie prenante du « développement local » et peuvent entretenir des partenariats avec d'autres acteurs de la société civile, par exemple des contrats de financement peuvent se passer entre les acteurs locaux et les bailleurs de fonds en dehors de toute intervention étatique et dans une logique « *paritaire* » et non « *verticale* ».

En effet, la participation comme le relève Tchawa et al (2015) est « *un processus par lequel les acteurs influencent ou prennent le contrôle des initiatives et décisions de développement ainsi que des ressources à leur affecter* ». Ainsi donc, il ne pourrait avoir une gouvernance locale sans participation citoyenne aux prises de décision et c'est ce principe qui facilite la transparence dans la gestion au sein des communautés locales.

iv) La redevabilité ou l'obligation des élus locaux de rendre compte aux communautés locales

Les élus locaux dans le cadre de la décentralisation et de l'exercice de leur mandat sont tenus de rendre compte aux populations qu'ils administrent et ils doivent assumer l'entière responsabilité des décisions qu'ils prennent dans le cadre de leurs fonctions. Pour le cas du Cameroun, la redevabilité se matérialise à travers des contrôles des actions des élus locaux notamment le contrôle interne et externe.

- Un contrôle interne effectué par les travailleurs des institutions locales, accompagnée par les volontaires de la société civile. Au niveau de chaque commune au Cameroun, il existe des comités chargés du contrôle de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) ;
- Un contrôle externe qui est l'œuvre de certaines institutions supra-territoriales aux services décentralisés, ou des organismes d'audit indépendants aux services contrôlés.

La gouvernance locale nécessite l'application stricte de ses principes pour mieux gérer les collectivités territoriales décentralisées. L'enjeu de cette gestion étant l'amélioration des conditions de vie des populations à la base et l'implication accrue de celles-ci dans la gestion du territoire auxquels elles appartiennent. Mais pour mieux planifier la stratégie la gouvernance locale, l'on a besoin des outils ou matériels pour concrétiser les objectifs du développement local.

III.2. Les outils de la gouvernance locale à l'ère de la décentralisation au Cameroun

Dans le nouveau contexte de la décentralisation, les communautés locales disposent d'une certaine assise socio-politique dans le processus de développement de leur arène territoriale. C'est ainsi que depuis quelques années, on assiste à l'émergence des approches participatives dans la dynamique du développement local des communautés rurales. Une telle démarche nécessite au préalable l'identification et le choix minutieux des outils adaptés au nouveau contexte. Nous allons retenir seulement deux principaux outils de la gouvernance locale au Cameroun : l'outil technique notamment le Plan de Développement Communal (PDC), et l'outil juridique.

i) L'outil technique : le Plan de Développement Communal (PDC)

Un Plan de Développement Communal (PDC) est un document –boussole qui guide les interventions stratégiques des collectivités territoriales décentralisées afin de mieux structurer les principaux axes de la gouvernance locale. Ce document est élaboré à base d'une approche participative où l'implication des populations locales n'est plus à négocier.

Les étapes de la réalisation d'un PDC s'arriment autour d'une approche participative dans la collection d'informations indispensables à l'identification des problèmes rencontrés par les ruraux. Les bénéficiaires des projets sont ainsi impliqués dans l'élaboration et la collecte des informations nécessaires pour bien cerner les enjeux du développement local, d'où l'utilité de l'outil du diagnostic conjoint ou participatif.

Le diagnostic participatif accorde une éventuelle possibilité aux acteurs ruraux, dans le contexte de la bonne gouvernance, de juger de l'utilité et des impacts socio-économiques de la mise en place d'un projet de développement rural. Ces précédentes vertus de cet outil de planification sont aussi analysées par Ndjem (2010), qui souligne que : « *Cet outil met en valeur certaines vertus, en donnant à chaque membre de la communauté la capacité de*

représenter, d'élaborer, de classer, d'évaluer, d'identifier et définir des priorités par sélection, ensuite de planifier et d'agir. C'est en cela que résident les fondements de la libération de l'exercice du pouvoir par la communauté ». C'est en intégrant les bénéficiaires dans tout le processus du projet qu'ils vont se sentir concernés et prendre en main leur destin. Par exemple, dans les projets agricoles, les points de vue des paysans ne sont pas à négliger et la survie de telles initiatives dépendra du degré d'implication des bénéficiaires dans tout le processus de mise en place. Les savoirs et les contributions techniques ou financières locaux mettent les ruraux au centre des préoccupations du développement agricole.

Toutefois, la mise en œuvre du diagnostic participatif rencontre quelques obstacles structurels en milieu rural. Les acteurs institutionnels et les bailleurs de fonds exercent une grande influence sur la dynamique de développement local, parfois au détriment des communautés rurales. Ces dernières sont le plus souvent moins impliquées dans la plupart des projets pourtant initiés pour améliorer leur condition de vie. Cette dérive peut pousser les autres acteurs du monde rural à opter plutôt pour un autre outil comme la décision sur les axes stratégiques du plan.

ii) Les outils juridiques de la décentralisation au Cameroun

Les CTD fonctionnent au Cameroun dans le cadre de la décentralisation dont ses contours sont définis par un cadre juridique cohérent. La constitution et certaines dispositions juridiques constituent les soubassements sur lesquels s'opèrent les pratiques de la décentralisation dans le pays. La volonté des politiques de mettre un accent sur la décentralisation pour impulser un développement des CTD est matérialisée par plusieurs textes de lois, dont les plus phares :

- La loi n° 92-002 du 14 août 1992 qui fixe le cadre normatif de l'élection des conseillers municipaux, elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006/010 du 29 décembre 2006 ;
- La loi du 18 janvier 1996 qui s'opère dans le contexte de la modification de la constitution du 2 juin 1972 fait du Cameroun un Etat unitaire et décentralisé, donc consacre une place de marque aux CTD dans la nouvelle gestion politico-administrative du pays ;
- Les lois n° 2004/017 du 22 juillet 2004 et n° 2004/018 du 22 juillet 2004, respectivement fixant les règles applicables aux communes et portant orientations de la décentralisation assurent plus de transferts de compétences aux communes ;
- Les lois n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs et n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux : ces acteurs vont aussi impulser la dynamique des CTD dans le développement local ;
- Les lois N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées et n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Le décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;
- La loi n° 2019 /024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA GOUVERNANCE LOCALE AU CAMEROUN ET LEURS RÔLES RESPECTIFS

Étymologiquement, le terme acteur désigne celui qui agit. Pour *les mots de la géographie*, dictionnaire critique, l'acteur est celui qui prend une part déterminante dans une action. Un

acteur peut être un individu, un groupe ou une personne morale. L'acteur en mouvement entraîne de facto un dynamisme socio-économique et spatial. Plusieurs critères sont retenus pour dresser une typologie d'acteurs. Ainsi, Di Méo (1991), sur la base de la position géographique, distingue trois d'acteurs notamment :

- Les acteurs endogènes :
- Les acteurs exogènes :
- Les acteurs transitionnels :

Selon le critère institutionnel, on distingue deux types d'acteurs à savoir :

- Les acteurs publics
- Les acteurs privés

Le critère institutionnel est celui que nous vous pris en compte pour présenter les différents acteurs qui agissent et interagissent dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement qui font l'objet de ce travail (Tableau).

Tableau : Acteurs impliqués dans la gouvernance locale et leurs rôles respectifs

Types	Exemples	Rôles
Acteurs publics (nationaux et internationaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Etat (Gouvernement, Mindevel, PNDP FEICOM) - Institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Fonds International de Développement Agricole, Programme des Nations Unies pour le Développement...) - Fonds International de Développement agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du cadre normatif et réglementaire Elaboration du document de conception Signature et ratification des instruments internationaux (Accord de prêt, Accord de maputo, le droit à l'alimentation, l'Acte uniforme OHADA...) Conception et formulation des politiques et stratégies agricoles et leur mise en œuvre Création des institutions et organismes techniques et financiers Signature des Accords de partenariat Public-Privé (PPP) Signature des Accords de prêt et de partenariat Assistance technique et financière Construction des infrastructures socio-économiques lourdes Renforcement des capacités des populations agricoles
Acteurs privés (nationaux et internationaux)	GIC, Union des GIC, Coopératives, SAILD, les leaders paysans (BINUM), les GIZ, SNV,	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du financement et de l'épargne locale Production agro pastorale Mobilisation des acteurs Construction des infrastructures socio-économiques légères Renforcement des capacités productives des populations rurales Signature des accords de partenariat public –privé

Source : Plan de Développement local de la Commune de Nkondjock

V. Enjeux, et défis de la gouvernance locale au Cameroun

Au regard de leurs outils et de leurs principes, notamment l'article 3 de la loi n° 2004 /018 du 22 juillet 2004 qui stipule que « *La commune a une mission de développement locale et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants* » et le principe de redevabilité, les enjeux et les défis d'une gouvernance locale sont multiples et sont principalement d'ordre politique et socioéconomique.

V.1. Les enjeux

Au plan politique, la gouvernance locale constitue une exigence du processus démocratique car au-delà du pluralisme politique et de la transparence elle autorise, sinon favorise, l'initiative et le contrôle populaire. Elle encourage la participation et est porteuse de beaucoup d'espoirs pour les populations, notamment, l'émergence d'une vie politique locale active. Les communes dans leurs missions offrent des services essentiels tels que les soins de santé, d'éducation l'accès à une eau qualité, l'assainissement et la sécurité contribuent à pérenniser la paix gage de développement. Bien plus, lorsque ces services sont offerts par la commune aux populations de manière équitable et convenable, cette bonne prestation peut aussi renforcer la crédibilité et la légitimité des élus locaux voir de l'Etat. Un autre enjeu politique généré par la gouvernance locale est l'émergence d'un mouvement paysan en quête e pouvoir dans les communes à fort potentiel agricole. Ainsi, de nombreux leaders des organisations paysannes sont des élus locaux et des élus de la nation.

Au plan socio-économique, la gouvernance locale apparaît comme un instrument privilégié du développement, car elle favorise l'émergence des initiatives de base en matière d'élaboration et de vote de plans/programmes de développement pouvant être considérés comme les choix des populations elles-mêmes. Les pouvoirs publics en attendent une meilleure mobilisation des ressources locales pour impulser la dynamique de lutte contre la pauvreté. La gouvernance locale peut permettre le renforcement de l'efficacité de l'aide. Elle transfère aux collectivités les prérogatives de programmation des actions et de gestion des infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport, des arts et de la culture. Un des axes majeurs de la politique de gouvernance locale sera l'élargissement de l'accès aux équipements de base tels que les points d'eau potable, les infrastructures sanitaires, scolaires et culturelles. A cela, il faut ajouter l'accès des communes et de leurs populations à l'énergie et aux technologies de l'information qui participent du bien-être des populations. Compte tenu de ce qui précède, l'enjeu est aujourd'hui très important, de comprendre comment se structurent les communes, comment elles fonctionnent, et comment les acteurs s'organisent pour offrir aux populations les services essentiels. Autrement dit comment à travers ces services les communes rendent les espaces géographiques plus habitables et plus productifs malgré les difficultés. Ainsi, la vraie mesure du succès d'un homme politique ou d'un organisme n'est pas dans ce qu'il promet, mais dans la manière dont il fournit ses services à ceux qui en ont le plus besoin et à ceux qui l'ont mandaté.

V.2. Les Défis

En cette ère de décentralisation, la gouvernance locale fait face à de nombreux défis qui s'ils ne sont pas surmontés constituent des freins réels à la sa réussite, et à l'atteinte de ses objectifs. Ces défis sont d'ordre politique, et socio-économique

i) L'enclavement de la commune

La plus grande partie des communes camerounaises ne dispose pas d'infrastructures routières adéquates et est caractérisée par le manque des équipements socio –économiques ; ce qui entraine l'exode rural, d'où le manque de la main d'œuvre qui apparaît comme un facteur limitant de la production agricole. Bien plus l'enclavement amplifie l'état de pauvreté des populations locales. C'est le cas de la commune de Nkondjock dans le département du Nkam, Région du Littoral (photo 1).

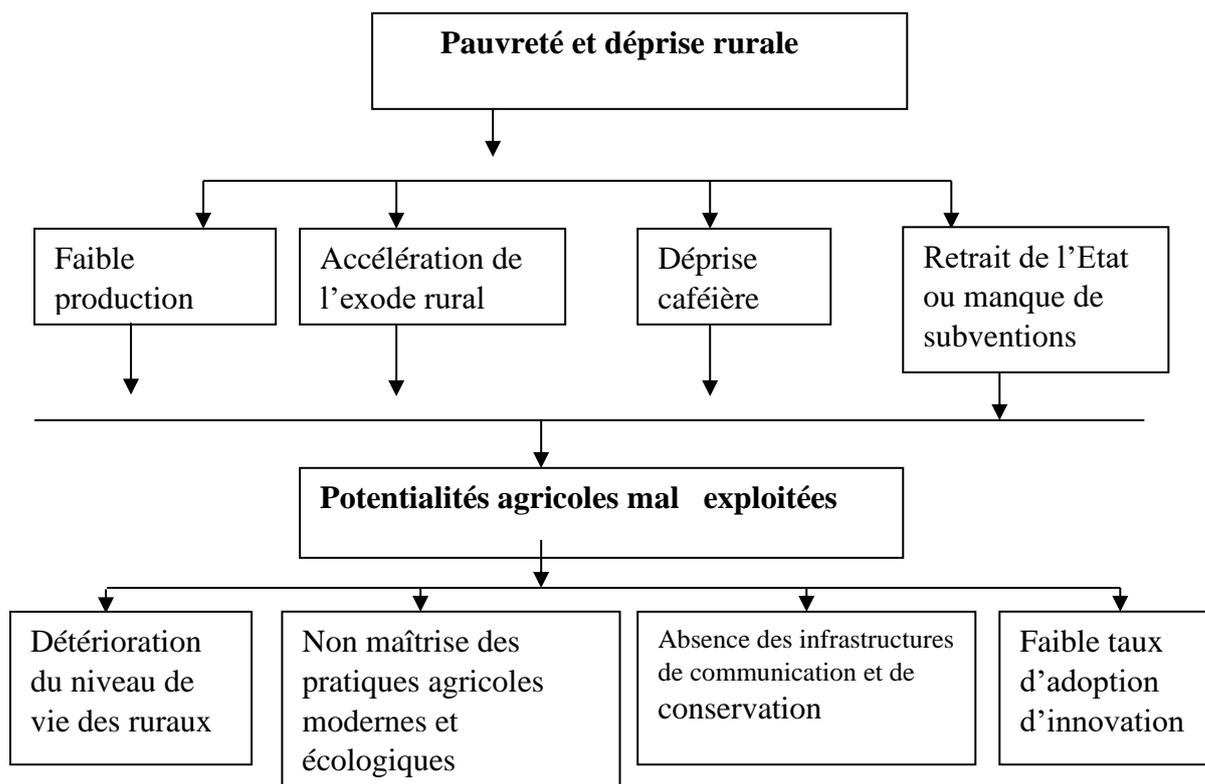


Source : Ndjeussi Fotsa,2023

Photo 1 : Etat des routes et conditions de voyage des populations et des biens sur le tronçon Nkondjoc –Bafang

Le mauvais état de la route principale de la zone d'étude rend la mobilité des hommes et le transport des produits agricoles pénible et coûteux. A titre d'exemple, un voyage de Nkonjdock à Bafang, en saison pluvieuse encore appelé «saison morte», dure plus de 10 heures de temps et coûte 1000 CFA par passager dans un véhicule de petit gabarit qui peut transporter plus de 20 personnes, y compris leurs bagages. Le coût de bagages varie entre 1000 Fet 5000 F le colis. Pendant cette période, et dans ces conditions de voyage difficiles, du fait du mauvais état de la route, bon nombre de paysans ne se déplacent plus et une part importante de la récolte est abandonnée dans les champs et dans les villages. Ce qui entraîne les pertes post -récoltes, les méventes et une migration importante des jeunes pour la ville abandonnant ainsi les exploitations aux adultes et vieux.

La figure ci-dessous présente un exemple simplifié de la hiérarchie des problèmes et des défis dont fait face la commune de Nkondjock.



Source : Adapté de l'étude de Ndam (2016)

Figure 3 : Exemple simplifié de la hiérarchie des problèmes dans la Commune de Nkondjock

ii) Le défi managérial

L'analphabétisme et l'insuffisance d'information, les barrières linguistiques et culturelles, le manque de temps et de disponibilité, l'habitude de l'abstention et le scepticisme constituent un obstacle sérieux à la réussite de la gouvernance locale. Les détournements des fonds, la confiscation du pouvoir par certains élus locaux et la non circulation des informations, sont autant de comportements qui ne cadrent pas avec les principes de la gouvernance locale.

iii) Le défi politique

C'est un défi majeur dans la gouvernance locale. La Corruption, les détournements des fonds publics, l'absence de lucidité des gouvernants visible à travers les mauvais choix (éléphants blancs) obèrent manifestement l'efficacité des dispositifs de la gouvernance locale. Les leaders politiques (gouvernants) et les leaders de la société civile doivent adopter des politiques proactives. Ainsi, les crises et les mouvements de sédition ne seront plus légions en Afrique. Le défi le plus important de la gouvernance locale c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités de sujets et d'assister à des mentalités de citoyens.

VI. LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK AU CAMEROUN

La réussite d'une démarche de gouvernance locale dépend d'un certain nombre de préalables à savoir :

- Un climat socioéconomique et politique objectivement propice à l'action de la collectivité locale ;
- une bonne planification des programmes et projets : les programmes et les projets ont plus de chances de réussite lorsque leurs objectifs et portée sont correctement établis et définis. Cela réduit les probabilités de faire face à des obstacles dans leur mise en œuvre ;
- l'implication des parties prenantes : un niveau d'engagement élevé de la part des utilisateurs, clients et parties prenantes dans les programmes et les projets est un facteur clé du succès de ces derniers. Car ce qui est fait pour la population sans la population est fait contre la population ;
- La communication : une bonne communication permet un meilleur investissement et mobilisation des parties prenantes. De plus, elle permet d'identifier avec précision les attentes, les rôles et les responsabilités de chacun et d'apporter des informations sur le progrès et la performance de ces programmes et projets, assurant ainsi une utilisation optimale des ressources locales ;
- l'appropriation : S'approprier un projet ou un programme de développement signifie en principe qu'au terme dudit projet ou programme (départ du local des bailleurs de fonds et partenaires techniques) que les bénéficiaires doivent être à mesure de le reconduire ou de le poursuivre. Faute d'appropriation d'un projet ou d'un programme mis en œuvre dans une localité par les populations locales, l'approche gouvernance locale est vouée à l'échec ;
- le suivi et l'évaluation : les programmes et projets bénéficiant d'éléments solides de suivi et d'évaluation ont tendance à perdurer. Les problèmes sont, en outre souvent détectés à l'avance, ce qui réduit les probabilités d'importants dépassements budgétaires ou retards ;
- La volonté et la capacité de l'Etat central à fournir un cadre institutionnel favorable qui donne l'autorité et les pouvoirs de décision au niveau local ;
- La bonne gouvernance, la lucidité et l'élégance des hommes politiques

La bonne gouvernance est un préalable capital dans la réussite de la gouvernance locale. Les réformes s'articulent autour d'un vaste ensemble de mesures telles que la lutte contre la corruption, l'instauration de la démocratie (pour agir sur le fonctionnement des institutions) ou la décentralisation (pour changer la structure de ces institutions). Pour le PNUD, la gouvernance est la clef de voûte des politiques nationales de lutte contre la pauvreté. C'est le « chaînon manquant » qui expliquerait les maigres résultats en matière de réduction de la pauvreté, malgré la multiplication des programmes mis en place depuis des décennies. Elle relève de trois principes : la maîtrise (ou la participation des pauvres aux processus de décision politique), l'équité (l'égalité des chances) et la responsabilité (le degré de « transparence » des structures politiques, leur mode de fonctionnement, leur caractère « comptable » ou « responsable » face aux citoyens).

La Banque mondiale considère également la « *gouvernance* » comme un élément central de la nouvelle politique de développement et un préalable majeur dans le succès du développement à la base. Ainsi, un accent particulier doit être mis sur « l'Empowerment » terme anglais à la mode qui signifie augmenter le pouvoir d'agir des personnes et des groupes. C'est le processus d'acquisition d'un « pouvoir », le pouvoir de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et les normes et lois de la société.

En somme toutes ces conditions requièrent un certain nombre d'attitudes et d'aptitudes notamment une éducation à la citoyenneté, un réel engagement politique et la primauté de

l'Etat de droit. Ces éléments sont des réponses efficaces aux défis que nous avons identifiées dans cette étude afin de bâtir des collectivités territoriales plus pacifiques, inclusives et durables

VII. DISCUSSION

Dans les Communes à fort potentiel agricole comme celle de Nkondjock (Département du Nkam, région du Littoral), les enjeux et les défis de la gouvernance locale sont visibles et réels. La gouvernance locale est une forme d'administration en vogue au service du développement des sociétés humaines au regard de ses principes, approches et outils. Ainsi, la gouvernance locale se doit de contribuer à la cohésion sociale et à l'émergence conduisant au consensus entre les différents groupes sociaux de la Commune (Lucanor, 2010). Selon l'Institut National de la Statistique (2023) le Cameroun compte dix millions de pauvres, et plus de 60% de ces pauvres vivent dans les collectivités territoriales à fort potentiel agricole. Pourtant le Président de la Banque Mondiale (2009) déclare : « *l'agriculture est trois fois plus efficace pour éradiquer la pauvreté que n'importe quel secteur* ». Au regard de l'état de pauvreté qui sévit dans la commune de Nkondjock à l'aune de son capital humain et naturel, le processus de la décentralisation devrait être accéléré afin que cette commune puisse créer les richesses au niveau local et participer réellement au développement socio-économique de ses populations. Bien plus, la gouvernance locale nous démontre à suffisance que la pauvreté n'est pas une fatalité mais plutôt le résultat d'un système de gestion des ressources.

CONCLUSION

La gouvernance locale et la décentralisation donnent aux collectivités territoriales décentralisée plus d'autonomie dans la gestion des affaires locales. L'opérationnalisation de ces concepts est un des éléments clés dans l'aménagement du territoire et la gestion rationnelle des ressources pour le mieux-être des populations. Les résultats présentés dans cet article montrent d'une part que de nombreux défis doivent être surmontés, d'autre part, malgré ces défis, les acteurs de la gouvernance locale en l'occurrence l'Etat et les populations locales doivent s'approprier les principes et les outils de celle-ci afin que cette dernière soit plus efficace et plus efficiente. La quête de l'efficacité et de l'efficience d'indicateurs par excellence d'évaluation de ce paradigme de gouvernance devrait s'inscrire aujourd'hui plus que hier et moins que demain parmi les priorités de ceux qui militent pour libérer les populations vulnérables de la pauvreté au niveau local voire régional. L'avènement de la démocratie en 1990 et de la décentralisation politique et administrative en 1996 à travers leurs principes respectifs apparaît comme le moyen indiqué de recadrage et de moralisation de la gestion de la « *respublica* » à l'échelle locale, régionale et nationale. *In fine*, la vraie mesure du succès des hommes politiques et des organismes de développement à l'ère de la décentralisation n'est pas dans ce qu'ils promettent, mais dans la manière dont ils fournissent leurs services à ceux qui en ont le plus besoin et à ceux qui les ont mandatés.

BIBLIOGRAPHIE

- Husson B (1993). *Le développement local*, in AGRIDOC, pp 6-20
Elong J.G., Tchawa P. et Moupou M., (2015), *Participation et développement rural au Cameroun*, Editions clés Yaoundé 180 p
Local Governance and Decentralization Project (LOGODEP), (<https://www.logodep.org>), consulté le 18mai 2024
Lucanor P, (2010), *Gouvernance locale et développement durable*,8p

- Ndam Iliassou (2016), *Dynamiques agricoles et mutations socio-spatiales dans le contexte d'un développement local en pays Bamoun (Ouest-Cameroun)*, Thèse de Doctorat /Ph.d en géographie, 465p.
- Ndjem Evelyne (2010), *La planification du développement local à yabassi : acteurs, stratégies, outils, mémoire de master 2 géographie*, Université de Yaoundé 1, 171 pages
- Ndjeussi Fotsa J Y, Tzégouo Marie Alvisse , Nsahlai Loveline Kongla (2017), « Le concept de développement : émergence, dynamique et implémentation dans les campagnes d'Afrique Subsaharienne In la renaissance africaine : de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060 », *Mélanges internationaux offertes au professeur Samuel Efova Mbozo 'o*.
- Pranab Bardhan et Dilip Mookherjee, (2006), *Decentralization and Local Governance in Developing Countries: A Comparative Perspective*, MIT Press,
- PNUD (2004), *Guide d'utilisateur pour mesurer la gouvernance locale*, 68p
- République du Cameroun (2015) *Projet de Stratégie Nationale de Gouvernance* 161p
- Tchawa P ;(2002). *Enjeux de la participation et développement au Sud, exemples Camerounais*, HDR de Géographie, Université de Montaigne Bordeaux , 725 p.
- The Decentralization and Local Governance Network (DeLoG),
(<https://www.delog.org>), consulté le 18 mai 2024
- World Bank,(2004), *Decentralization in Africa: Opportunities and Limitations*, Report

